Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Monastier [Le Monastier-syr-Gazeille] (Haute-Loire), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Monastier [Le Monastier-syr-Gazeille] (Haute-Loire), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 279;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19844_t1_0279_0000_7

Fichier pdf généré le 15/07/2019

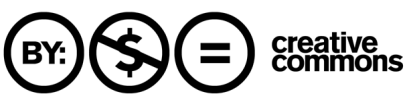

14

Les membres de la société populaire de Charente [ci-devant Tonnay-Charente], **district de Rochefort** [Charente-Inférieure] **témoignent de leur reconnoissance sur les signalemens (contre les fripons et les charlatans révolutionnaires) contenus dans l'Adresse au peuple français; et ils promettent de ne plus s'attacher qu'aux principes qui anéantiront tous les intrigans et les faux patriotes.**

Mention honorable et insertion au bulletin (28).

[*Les citoyens de la société populaire de Charente à la Convention nationale, Charente, le 13 brumaire an III*] (29)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentans,

En vain des hommes pervers voudroient creuser au sein de la France le tombeau de la liberté... vous avez parlé, le peuple vous a entendu, ils seront annéantis.

Trop long-temps en effet, des hommes dévorés d'ambition, qui en livroient la guerre à la tyrannie que pour se l'approprier, que pour être eux-mêmes les dominateurs de leur patrie, ont joui de la faveur populaire. Elle étoit le prix des vertus qu'ils affectoient et dont ils n'avoient que l'apparence; le masque tombé, le peuple n'a vu que leur perfidie, que le piège dans lequel ils vouloient l'entraîner, et fidèle à la voix de ses représentants chéris, il a abandonné ces charlatans révolutionnaires, pour ne plus se rallier qu'aux principes qui seuls peuvent fonder son bonheur et la gloire de la République.

Représentans, cet heureux changement est votre ouvrage, il est l'effet des avis salutaires et des leçons parternelles contenues dans votre dernière adresse au peuple français.

En lisant ce chef-d'œuvre de votre constante sollicitude pour tout ce qui peut intéresser la félicité publique, nous avons partagé la reconnoissance qu'il doit inspirer à la nation entière; et donnant un libre cours aux sentimens dont cette lecture nous avoit pénétré, nous nous sommes écrié avec enthousiasme en la finissant: vive la Convention nationale! périssent les intrigans et les faux patriotes!

Suivent 51 signatures.

15

La société populaire de Monastier[Le Monastier-sur-Gazeille] **, département de la Haute-Loire**[a] **; l'instituteur et les élèves de l'école primaire de Bras, département du Var**[b] **; la société populaire, la municipalité et tous les citoyens de la commune de Serans, département de l'Oise**[c]**; le comité révolutionnaire de la commune de Massat** [Ariège][d] **; la société populaire de Vence, département du Var**[e] **; les membres de la société populaire de Montagne-sur-Cher** [ci-devant Châteauneuf-sur-Cher, Cher][f] **; les membres de la société populaire de Signy-le-Petit** [ci-devant Signy-l'Abbaye], **département des Ardennes**[g] **félicitent tous dans des adresses particulières la Convention sur son Adresse au peuple français; ils lui présentent l'hommage de leur confiance et de leur dévouement, l'invitent à continuer ses glorieux travaux, et jurent qu'elle sera leur seul point de ralliement.**

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion des ces différentes adresses au bulletin (30).

a

[*La société populaire de Monastier à la Convention nationale, Monastier, le 21 brumaire an III*] (31)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentans du peuple,

La République entière respire dans votre adresse au peuple françois; les principes sublimes que vous proclamés nous éclairent pour toujours sur nos droits et nos devoirs. Recevés l'expression de nos sentimens mêlés au cri public de la reconnoissance.

Toute notre confiance est en vous: vous êtes les seuls dépositaires du pouvoir du peuple; eh! qui pouvoit ne pas le connoître? Tandis que vous préchés l'humanité, la justice, toutes les vertus sociales, vous comprimés en même tems les scélérats et les fripons qui, n'a-guerre semoient partout l'épouvante et ne vouloient la terreur que pour faire oublier leurs crimes.

Ne souffrés pas, sages législateurs, que les vrais républicains soient confondus avec ceux qui n'ont pris le masque du patriotisme que pour s'enrichir, dominer, oprimer le peuple et détruire ensuite la République par l'anarchie et l'excès de tous les vices.

Restés à votre poste, maintenés le gouvernement révolutionnaire, assurés le bonheur du peuple. Notre unique point de ralliement est la Convention, c'est la seule autorité légitime que nous reconnoissons, nous l'avons juré dans nos séances, vertueux représentants, notre serment est sincère.

Vive la République une et indivisible.

Vive la Convention nationale.

DOBRYFES, *président*, GIMBERT, *officier de santé, 49 autres signatures et la mention « et plusieurs autres illétrés qui ont approuvé la présente par acclamation ».*

(28) *P.-V.*, L, 154-155.
(29) C 328 (2), pl. 1457, p. 40.
(30) *P.-V.*, L, 155.
(31) C 328 (2), pl. 1457, p. 41.

Persée creative commons BY: $ =